

**ASSOCIATION**  
**POUR LA PROTECTION ET L'EMBELLEMENT DU**  
**SITE DE PENCHÂTEAU ET DE LA CÔTE SAUVAGE DU POULIGUEN**

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 AOUT 2024**

Sur convocation de son Président, les membres de l'ASPEN se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le 7 août 2024 au WESTOTEL au Pouliguen.

La séance est ouverte à 10 heures. Sur un total de 150 membres actifs à jour de leur cotisation, 62 sont présents et 10 représentés soit un total de 72 adhérents. Le quorum s'établissant à 48%, l'assemblée peut valablement délibérer.

Après un mot de bienvenue, et avant d'ouvrir les débats, le Président DESSART salue les personnalités présentes : Mme Sandrine JOSSO députée de la circonscription, M. Norbert SAMAMA, Maire du Pouliguen accompagné de ses adjoints M. Alain GUICHARD et Hervé HOGOMMAT.

### **1- Rapport moral et rapport d'activité**

Le Président donne lecture du rapport moral et du rapport d'activité qui sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés. Il est donné quitus de la gestion aux administrateurs.

### **2- Rapport financier**

Le Trésorier présente les comptes de l'exercice 2023 arrêtés au 31/12/2023 : les recettes s'élèvent à 5.002 € et les dépenses à 4.723 € soit un résultat d'exploitation excédentaire de 279 € auquel s'ajoute un résultat financier de 408€ soit un résultat net de 687€ qu'il est proposé de reporter à nouveau. Les liquidités s'élèvent à 17.687€ au 31/12/2023 (14.547€ au 31/12/2022).

Soumis au vote, le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **3- Budget prévisionnel et montant de cotisation**

Le budget 2024 prévoit des recettes et des dépenses d'exploitation pour respectivement 5 700 € et 5 550 € soit un résultat d'exploitation de +150 €, un résultat financier de +100 € et un résultat net de 250 €.

Le conseil d'administration propose de maintenir le montant de la cotisation annuelle individuelle, couple et de soutien à 25 – 30 – 40€ et plus.

Après avoir entendu l'exposé du Trésorier sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés, d'une part, le budget prévisionnel et, d'autre part, l'appel début 2025 des cotisations pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 sur ces montants.

Au 7 août 2024, le montant des cotisations 2024 s'élève à 4 995 € (150 adhésions) est en ligne avec les cotisations annuelles 2023 (5 002€/149 adhésions) et inférieur au Budget 2024 (5 700€)

### **4- Communication vers les adhérents**

Le nouveau logo de l'ASPEN a été rendu public à l'occasion de la sortie de la première Newsletter parue début juillet 2024. L'Assemblée salue le nouveau graphisme très réussi.

La page Facebook de l'ASPEN rassemble de plus en plus de followers : 203, avant cette réunion contre 51 à la veille de l'AG de 2023.

### **5- Election de membres du conseil d'administration**

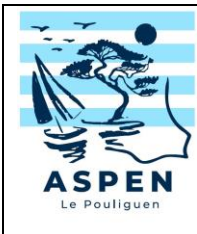
Conformément aux statuts, le mandat d'un tiers des administrateurs vient à renouvellement, soit pour trois d'entre eux : Claire PINEAU, Marie-Clémence ZAITRA et Didier CHAUSSONNIERE. Martine GUEGUAN a démissionné, son poste est à pouvoir. Claire PINEAU et Didier CHAUSSONNIERE sollicitent le renouvellement

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET L'EMBELLEMENT DU SITE DE PENCHÂTEAU ET DE LA CÔTE SAUVAGE DU POULIGUEN**

**Agréée urbanisme et environnement**

Email : [contact.aspenlepouliguen.org](mailto:contact.aspenlepouliguen.org)

Siège social : 14 boulevard du Labego 44510 Le POULIGUEN



**ASSOCIATION**  
**POUR LA PROTECTION ET L'EMBELLEMENT DU**  
**SITE DE PENCHÂTEAU ET DE LA CÔTE SAUVAGE DU POULIGUEN**

de leur mandat et deux personnes, Marie FEVRIER de BREJERAC et Jérôme DAVID, ont fait acte de candidature et se présentent devant l'assemblée.

Avant de procéder au vote à bulletin secret, le Président DESSART rend hommage à Marie-Clémence ZAITRA pour son implication pour l'ASPEN ainsi qu'à Martine GUEGUAN.

Sur 71 votes exprimés 70 votes valables sont retenus pour un total de 120 voix. Après dépouillement par les assesseurs, sont déclarés élus :

- Marie FEVRIER de BREJERAC (119 voix)
- Claire PINEAU (118 voix)
- Jérôme DAVID (118 voix)
- Didier CHAUSSONIERES (116 voix)

#### **5- Questions évoquées avec les élus**

Sandrine JOSSO, députée de la circonscription depuis 7 ans, a informé l'AG avec les travaux du Parlement du Territoire.

Norbert SAMAMA, maire du Pouliguen, a fait le point sur le sentier côtier qui va devoir être reculé suite à des menaces d'éboulement ; la charte de l'Arbre au Pouliguen votée le 17 juin 24 ; durée de l'éclairage public supérieure à celle des communes voisines ; les enjeux du CLSPR et ses perspectives : la date de la réunion a été repoussée suite à l'indisponibilité de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

#### **6- Conférence-débat**

Une conférence est animée par Monsieur Gérard Le BOBINNEC, vétérinaire et chasseur sous-marin sur la faune sous-marine en Bretagne Sud où il a insisté sur la pêche raisonnable.

La séance est clôturée à 13h00.

Damien DESSART

François GOUESNARD